

3 Faites votre choix de validation :

En fonction du type de validation choisi, remplissez si c'est nécessaire, UNE SEULE COLONNE en complétant le montant des cotisations que vous avez obtenues auprès de la fédération au **02 48 50 94 56** pour les cotisations des autres départements. Si vous souhaitez chasser dans les départements 57 ou 67 ou 68, merci de vous rapprocher de votre Fédération car ces départements sont soumis à une « contribution sanglier droit local » et vous devez vous acquitter de cette contribution.

4 Additionnez dans le cadre ci-dessous, les montants de la colonne correspondant au type de validation choisie et vous obtenez le montant à payer.

5 Libellez votre chèque à l'ordre de « REGIE CHASSE CHER ».

Tarif des cotisations en euros des départements limitrophes	Cher 18	Allier 03	Creuse 23	Indre 36	Loir et Cher 41	Loiret 45	Nièvre 58
Cotisation départementale	19,00 €	19,00 €	23,00 €	21,25 €	18,00 €	22,00 €	16,00 €
Cotisation chevreuil uniquement							
Cotisation sanglier uniquement						0,00 €	
Cotisation tout grand gibier	0,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €	7,50 €		7,50 €

DATE DU 1^{ER} JOUR DE CHASSE pour la Période de 3 JOURS :/...../.....

Type de validation	ENTOUREZ LE TOTAL SOUHAITE		
	1 Permis départemental PETIT ET GRAND GIBIER du Cher (18)	2 Permis départemental autre que le Cher :	3 Permis national PETIT ET GRAND GIBIER
Cotisation FDC	19,00 €	€	24,11 €
Cotisation Grand gibier	Grand Gibier inclus	+ €	Grand Gibier inclus
Redevance OFB	+ 22,69 €	+ 22,69 €	+ 22,69 €
Part Etat	+ 9,00 €	+ 9,00 €	+ 9,00 €
Part forfaitaire FNC			+ 13,07€
Frais de dossier	+ 5,00 €	+ 5,00 €	+ 5,00 €
TOTAL SANS REVUE	= 55,69 €	= , €	= 73,87 €
Avec REVUE 18 : Facultatif (3 numéros)	+ 6,00 €		+ 6,00 €
TOTAL AVEC REVUE	= 61,69 €	= , €	= 79,87 €

CHOIX DU CARNET BECASSE : (cochez une case impérativement)

IMPORTANT : NOUS RETOURNER IMPERATIVEMENT LE CARNET DE LA SAISON 2021-2022 AVANT LE 30 JUIN 2022 :

- Je ne veux pas de carnet de prélèvement, je ne chasse pas la Bécasse
- J'ai retourné mon carnet précédent, je veux un carnet de prélèvement bécasse « papier »
- Je déclare mes prélèvements bécasse sur un smartphone avec l'application CHASSADAPT (Gratuite), une notice est téléchargeable sur notre site Internet

CHOIX DES ASSURANCES * (retour du bulletin d'adhésion Monceau obligatoire) :

Option 1	Responsabilité Civile accident + Défense pénale et recours suite à accident	20,00 €
Option 2	Option 1 + 1 Chien de chasse	57,00 €
Option 3	Option 1 + 2 Chiens de chasse	83,00 €
Extension 1	RC Venaison pour les chasseurs ayant suivi la formation venaison et en complément obligatoire d'une des 3 options d'assurance mentionnées ci-dessus	50,00 €
Extension 2	Individuelle Capital décès et incapacité permanente en complément obligatoire d'une des 3 options d'assurance mentionnées ci-dessus	8,00 €
TOTAL AVEC ASSURANCE(S)	Pour tout renseignement concernant les contrats d'assurances : 02 54 73 86 25	= , €

*La Fédération Départementale des Chasseurs du Cher déclare agir en qualité de Mandataire d'intermédiaire d'assurance, et bénéficier d'avantages économiques en rapport avec la souscription des garanties

ETABLISSEZ UN SEUL CHEQUE A L'ORDRE DE **REGIE CHASSE CHER**